

# L'ÉLECTEUR

ERNEST PACAUD, Redacteur-en-Chef

LA COMPAGNIE D'IMPRIMERIE DE QUEBEC.  
Propriétaire

Edition quotidienne

## ANNONCES NOUVELLES.

Commissions pour Stock.—  
Cour de circuit.—Hlo. Lavole  
Commiss demandé.—J. B. Martel  
Salle Jacques-Cartier.—  
Avis de missions.—D. Ouellet  
Contre Avis.—A. Brassart  
Agence.—J. N. Duquet.  
Enean de meuble.—Oct Lemieux & cie  
Encans.—A. J. Maxham et Cie.  
Cour de Circuit.—Z. Vézina.  
Avis.—Joseph Dubé  
Bazar.  
Société de Prêts et Placements de Québec.—  
Robt Laroche.  
Commiss demandés.—F. X. Grenier.  
Commiss Demandés.—Dubeau et Provost.  
Au pavillon des Fatmeurs.—R. Campbell.  
Maison à vendre.—Théodule Bégin.  
Pour le carême.—N. Y. Montreuil.  
Avis.—L. Delorme.  
Avis public.  
Avis.—H. A. Fournier  
A vendre.—D. Waiters & Cie.  
Propriété à vendre.—Notaire Leclerc.  
A louer à la rivière du Loup, en bas.  
Patente.—Munn & Cie.  
Bernard et Allaire.—Pianos "Knabe."  
Contre la toux.—Alb. C. Dionne.

QUEBEC, 28 FEVRIER 1882.

## AGITONS ! AGITONS !

Toute la presse de cette ville, sans distinction de parti—à peu d'exceptions près du moins—admet que la ville de Québec est odieusement sacrifiée par les derniers arrangements de MM. Chapleau et Sénécal avec le syndicat du Pacifique.

La vente de la section-ouest du chemin de fer provincial est l'anéantissement de Québec et la fortune de Montréal.

Nous sommes à la veille de voir l'antique cité de Champlain devenir—après tant de cruelles épreuves—la métropole commerciale de la Puissance du Canada.

La position géographique, son passé, toutes les promesses qu'on lui avait faites, tout cela lui donnait droit de croire à la réalisation de ces grandes et justes espérances.

Mais, par malheur, notre district n'est pas représenté dans le cabinet et les députés conservateurs qui ont été élus dans presque tous les comtés subissent la néfaste influence de M. Sénécal.

Voilà pourquoi nos plus chers intérêts sont sacrifiés.

Raisonons ; MM. Chapleau et Sénécal appartiennent au district de Montréal ; la sont tous leurs intérêts personnels et politiques.

Ils ne viennent à Québec que pour passer des ordres en conseil consacrant notre égoïsme.

Ah ! qu'empis où M. Joly, était au pouvoir, les Montréalais protestaient, ils criaient sur les toits que MM. Joly et Langier faisaient trop pour le district de Québec.

Que les temps sont changés, grand Dieu !

Nous faisons appel, comme journaliste, à tous les citoyens de notre district—qu'ils soient libéraux ou conservateurs—nous en appelons aux hommes d'affaires et nous leurs demandons—il en est temps encore—l'agiter cette question de nous aider à réclamer justice pour notre district.

Où, lecteurs des comtés de Québec, Beauce, Témiscouata qui avez confié, sans opposition, vos mandats à des députés amis de monsieur Sénécal, demandez leur de surveiller nos intérêts ?

Electeurs de Québec Ouest, voyez votre député, M. Caribay, et demandez-lui s'il va laisser anéantir Québec.

Electeurs de Portneuf, demandez à votre député, M. Brousseau—notre maire s'il vous plaît—de revendiquer les droits connus de notre ville qu'il est tout spécialement chargé de défendre !

Electeurs de Montmorency, Mont-

magny, Charlevoix, l'Islet, Bellerchasse, Rimouki, vous tous qui êtes si profondément intéressés au développement de notre ville, exercez une pression sur vos députés. Ce sont des amis de M. Sénécal, ils ont été élus grâce à son argent—Demandez-leur de vous rendre leurs mandats s'ils ne sont pas prêts à faire leur devoir !

Forcez-les tous à agir ou à résigner. Vous souscrirez plutôt s'il le faut pour les aider à rendre à monsieur Sénécal l'argent qu'il leur a prêté pour escamoter les comtés.

Ne l'oubliez point, Québec ruinée, c'est l'appauvrissement des campagnes, c'est l'émigration en masse aux Etats-Unis ; c'est la ruine de tout le monde.

Que tous les citoyens s'agitent donc ; qu'ils s'organisent en assemblée publique.

Qu'ils protestent avant la session contre ces arrangements scandaleux ; qu'ils voient à ce que justice nous soit rendue.

Il en est temps encore !

Ne perdons pas de temps !

Dans quelques jours ce sera trop tard !

Agitons ! Agitons !

## CRISE MINISTERIELLE.

Résignation de l'Hon. J. J. Ross  
Président du Conseil Législatif  
et Commissaire des Travaux  
Publics.

Depuis que nous avons écrit notre premier article, nous avons appris la nouvelle de la démission de M. Ross.

Cette détermination de la part de M. Ross, dont on connaît l'amour passionné pour le pouvoir, prouve que nos appréhensions pour Québec et Trois-Rivières sont bien fondées.

Voici un homme qui a contribué plus que personne, par la position qu'il a prise dans le Conseil Législatif, au renversement du gouvernement Joly, à l'avènement du ministère Chapleau, à la nomination de M. Sénécal comme surintendant de notre chemin provincial.

Voici le plus ancien politicien du cabinet actuel et le représentant le plus autorisé du vrai parti conservateur, qui déteste à la barre ministérielle, épouvanté des conséquences désastreuses du marché qui sera bientôt consommé.

C'est que M. Ross a pu voir se traîner dans l'ombre l'immense conspiration destinée à isoler et à appauvrir les districts de Québec et de Trois-Rivières, et qu'il entrevoyait que ces désastres devront aussi entraîner inévitablement la ruine du parti conservateur.

Après M. Robertson, M. Ross.

On dit que la débandade va se continuer.

La majorité du gouvernement est grande, mais il n'y a aucun doute que MM. Ross et Robertson contrôlent un nombre suffisant de députés pour repêcher l'administration et lui imposer des conditions.

La session approche. L'orage se forme à l'horizon.

Au 8 mars pour les coups de foudre.

## Lettre parlementaire.

Ottawa, 27 février 1882.

Le grand événement du jour est l'exposé budgétaire du gouvernement, Sir Leonard Tilley a parlé pendant trois ou quatre heures. Le ministre des finances est un orateur de hauts rangs, sa réputation comme tel est établie. Cette année, il a touché la note populaire encore plus que d'habitude. Son discours se fait les élections à ne pas s'y méprendre.

M. Thibault, le brillant orateur que les poètes de St Roch ont illustré par leur chansons assistait au discours de l'hon. ministre des finances, sur le parquet de la chambre. Il paraissait vivement impressionné, et a exprimé chaleureusement son admiration, témoignage flatteur pour Sir Leonard Tilley.

Nul doute que l'exposé financier ira presque tout entier grossir les liasses de toutes sortes du célèbre tribun.

Sir Richard Cartwright a répondu à l'hon. ministre. C'est un orateur d'un tout autre genre. Il est peut être un peu mordant, son organe n'est pas parfait, mais ses discours écrits sont des modèles de style et de logique.

Les sujets discutés par ces deux orateurs feront le sujet de plusieurs lettres, le premier plat que je me permettrais de servir à mes lecteurs est le sucre raffiné.

Le raffinage du sucre est une question d'une grande importance qui a été discutée chaque année très longuement depuis l'établissement du tarif. Le ministre des finances, sans admettre l'établissement des monopoles sur le raffinage du sucre, ne pouvait faire autrement que d'avouer que son tarif avait élevé le prix du sucre raffiné. Cette année, les élections étant toujours de plus en plus rapprochées, il a fait un effort suprême pour établir que le prix du sucre n'a pas été plus élevé dans la dernière année qu'il ne l'eût été avec le tarif Cartwright.

L'ex-ministre des finances a montré beaucoup de loyauté dans cette discussion en ne s'attachant qu'à cette seule question que M. Tilley avait choisie lui-même comme favorisant le plus son argumentation. Il a prouvé chiffre en main que le tarif a fait perdre au pays dans la dernière année fiscale la somme d'un million et quart de piastre. Voici : Le prix du sucre raffiné à New York est de \$6.35 par cent livres, en retranchant les escomptes du commerce à Montréal, le prix du même article est de \$9.50, en faisant les mêmes déductions commerciales. Soit \$3.15 de différence. Nous dépensons environ 110,000,000 de livres de sucre raffiné, représentant une importation totale d'un demi de 135,000,000 de livres. Le trésor n'a perçu sur tout ce sucre que \$2,450,000. La différence entre le prix de New York et celui de Montréal sur ces 110,000,000 livres forme environ \$3,700,000. Soit une différence de \$1,250,000 représentant la perte subie par le pays. Ce montant est énorme l'équivalent à \$3.00 environ par famille ordinaire de dix personnes. La perte sèche sur le raffinage du sucre depuis la passation du tarif ne s'élève certainement pas à moins de \$4,000,000 par année si nous prenons la moyenne depuis l'établissement de la politique nationale.

Le ministre des finances a parlé beaucoup de la prospérité dont jouit actuellement le pays. Il me paraît évident que le parti conservateur va exploiter auprès du peuple la reprise des affaires avec le même cynisme qu'il a exploité la crise aux élections de 878. Sir Cartwright a beaucoup fait rire la Chambre en tourant en ridicule les arguments sur lesquels l'hon. ministre s'est appuyé pour donner à sa politique le mérite d'une prospérité dont jouit actuellement le pays.

M. Casgrain, député de l'Islet, a introduit un bill pour empêcher les manœuvres frauduleuses pendant les élections.

Le bill du député de l'Islet est de la plus grande importance. Il a pour but de prévenir les fraudes qui se commettent tous les jours dans la distribution des contrats publics. Le principe en

est si bien trouvé, que l'année dernière le gouvernement a été obligé d'en reconnaître l'efficacité, mais Sir John a alors étouffé ce projet de loi par un de ses trucs ordinaires. Il l'a fait renvoyer à un comité spécial et M. Casgrain n'a jamais pu faire faire rapport au comité.

Il y a évidemment bisbille dans le Conseil des ministres à propos de l'embranchement de St. Charles. Nous ne pouvons cependant nous faire à l'idée que le gouvernement puisse nous refuser quelques milles de voie ferrée, lorsqu'il dépense un si grand nombre de millions de piastres dans les autres provinces pour la construction des chemins de fer.

## Ce que l'on perse dans les cercles conservateurs.

Nous lisons dans le *Canadien* :

Si les explications que M. Chapleau a données au "reporter" du *Chronicle* constituent toute sa défense, nous regrettons de dire qu'elles sont insuffisantes au premier chef.

Où est l'engagement de la part du syndicat, de ne pas construire de pont ou de tunnel à Montréal ? Où est l'obligation d'amener à Québec, terminus naturel du Pacifique, le trafic destiné à la mer ?

A quoi sert-il de parler d'arrangements, de droits de parcours, etc, si le Pacifique reste parfaitement libre de ne pas nous envoyer un tonneau de marchandises ? Le clair et le net de tout l'affaire est que le chemin provincial est séparé en deux tronçons au profit de Montréal, au détriment de toute la rive nord et spécialement des districts de Québec et des Trois-Rivières.

Du *Journal des Trois Rivières* :

L'idée de démembrer le chemin de fer du Nord pour le vendre et le louer par tronçons pour le bénéfice des particuliers, est si contraire aux véritables intérêts de la province et surtout des districts de Trois-Rivières et Québec que la chose provoque les plus énergiques protestations.

Les journaux de Montréal prétendent que le marché est conclu. Nous espérons que le gouvernement n'aura pas encore pris une pareille détermination qui serait désapprouvée par la masse et la population.

On parle déjà d'inonder la chambre de requêtes en pareil cas.

## L'HON. M. MARCHAND.

Le digne et respectable député de St. Jean à Québec vient de remporter sur ses détracteurs un triomphe dont nous le félicitons cordialement.

La *Voix du Peuple* publie la rétractation suivante :

"Tout le monde se souvient qu'en avril dernier le député de St. Jean à la chambre de Québec, intenta une poursuite pour libelle contre le propriétaire et le rédacteur de *La Voix du Peuple*. Ceux-ci plâtrèrent non coupables et ils avaient raison. Voici une déclaration que M. Camirand a produite au dossier cette semaine, laquelle explique et rétablit sa véritable position en faisant connaître les deux personnes, déjà si notablement connues du public, qui sont seules responsables de ce procès et de ses conséquences.

Canada ;  
PROVINCE DE QUÉBEC }  
District d'Iberville. }

COUR DU BANC DE LA REINE.

(Jurisdiction criminelle)

LA REINE vs. W. CAMIRAND.

Défendeur.

"Je, soussigné, Wilfrid Camirand, rédacteur du *Journal La Voix du*

*Peuple*, à St. Jean et défendeur en cette cause, déclare :

"1o Que j'ai eu tort de publier dans le dit journal les articles qui font le sujet de la présente pour libelle.

"2o Que ces articles sont injurieux et de nature à blesser profondément l'honorable F. G. Marchand, député de St. Jean, qui n'y est pas traité avec les égards qui y sont dus à un homme de la position sociale de l'hon. Monsieur ;

"3o Que je reconnais l'hon. M. Marchand pour un parfait honnête homme jouissant à justes titres de l'estime de ses concitoyens ;

"4o Que j'ai écrit ces articles regrettables à la demande de Messieurs John & Henderson Black, commerçants de cette ville et sur les informations qu'ils m'ont données.

"Je fais cette déclaration sans arrière-pensée, non par faiblesse et pour me soustraire à une condamnation, mais uniquement dans le but de remplir un devoir et de rendre justice à un honnête homme.

WILFRID CAMIRAND.

"St. Jean 21 février 1882."

## ACTUALITES.

On lit dans le *Canadien* d'hier :

"M. Chapleau a mandé auprès de sa personne les députés du district de Québec, ce matin, pour les convaincre qu'en isolant Québec au profit de Montréal, il veut notre plus grand bien."

L'hon. M. Blake est de retour à Ottawa.

Le Sénat se réunira de nouveau ce soir, après une vacance de quelques jours.

Un ex-M. P rencontre hier, sur la rue des membres du ministère provincial :

Vous êtes après vendre le pays, lui dit-il ?

C'est un peu vrai répondit le ministre, mais que voulez-vous ?

Je vous en prie, répliqua notre ami, donnez-nous quelques jours de répit. Donnez-nous le temps de faire une opposition afin de conserver !

Tête du ministre !

L'honorable M. Chapleau a déclaré, hier, aux députés du district de Québec que le gouvernement fédéral n'était pas encore décidé de construire l'embranchement de St. Charles.

La nomination des candidats, à Pontiac, a eu lieu hier.

Le Sénateur Boyd, qui a été dangereusement malade depuis l'ouverture des chambres est mieux.

Une crise ministérielle est imminente en Angleterre. La Chambre d'ordres a commencé une enquête sur les résultats et le fonctionnement de la loi agraire. M. Gladstone réunira ses partisans, aujourd'hui, pour s'entendre sur la conduite à suivre à l'égard des lords. Il est probable que M. Gladstone donnera sa démission.

De *La Patrie* : Les journalistes de Toronto demande une augmentation de salaire. Ils se réuniront, demain soir, dans le but de faire triompher l'idée.

Dire que nous voyons de ces choses sous le régime de la protection qui devait enrichir tout le monde et prévenir l'émigration aux Etats Unis !

Une lettre reçue de Kingston nous informe que les cadets du Colège militaire Royal ont joyeusement fêté le mardi gras, cette année. Ils avaient convié, le mardi gras au soir, l'élite de la société élégante de Kingston qui n'a

pas manqué à ce concert occasionnel d'aller à la messe à trois cents personnes s'étaient rendues pour assister à cette charmante petite soirée.

Tous ceux qui se sont distingués ce soir-là, nous sommes fiers d'avoir mentionné le nom de notre jeune concitoyen, M. Fred Drayner, dont on connaît l'espérance et la gaieté proverbiales.

M. Drayner, dans la seconde partie du concert, a chanté la chanson "Tennessie sunflowers" avec une verve qui a enlevé tous les suffrages.

La soirée a été terminée par une petite pièce comique intitulée: "Vi gina Mummy." M. Fred Drayner y jouait un rôle de soubrette, Lucy. Il paraît que M. Drayner est aussi charmant comme acteur qu'il est agréable comme garçon; et c'est aussi lui qui tenait le piano. Nos meilleurs félicitations à M. Drayner.

CLUB DE REFORME.

Il y aura demain soir, mercredi, à 8 heures p. m. réunion des membres du Club de Réforme.

M. Charles Langelier fera un discours sur la Profection.

Par ordre, F. X. LEMIEUX, Secrétaire.

LE REBOISEMENT.

Le voyageur qui arrive d'Europe est toujours désappointé, en trouvant si peu de beaux arbres dans nos campagnes. A de rares exceptions près, il ne verra pas d'arbres, pour jeter leur ombre bienfaisante sur nos chemins poudreux et nos passages desséchés où le bétail haletant se couche, à l'abri des clôtures, pour se protéger contre les ardeurs du soleil; pas de verdure pour encadrer nos maisons blanches; loin, à l'horizon, une longue ligne, triste et noire, d'arbres négligés, qui ne doivent leur existence qu'à la rigueur des hivers, le colon ayant été obligé, malgré lui, de les épargner; c'est là qu'il prend son bois de chauffage, un objet de première nécessité pour lui, sous un climat comme le nôtre.

Si chaque arpent de terre, dénudé, rapportait un profit raisonnable au cultivateur, l'on se consolait de la destruction des arbres, en s'inclinant devant la loi inexorable de notre siècle qui convertit tout en argent. Mais que la proportion de ce terrain cultivée avec profit est faible! Combien y a-t-il, partout, de coins de terre qui ne peuvent être utilisés qu'en y faisant croître les arbres-forestiers. Ceux-ci ne sont pas seulement le plus bel ornement de nos campagnes, ils ne sont pas seulement le produit le plus utile de la nature, donnant bois de chauffage, de construction, l'ombre, l'abri contre les vents, retenant l'humidité, empêchant les grandes sécheresses, etc., etc.; au point de vue strictement commercial, leur culture est le placement le plus productif et le plus sûr que l'on puisse faire.

C'est une tâche difficile que celle d'engager les habitants de notre Province à planter des arbres-forestiers. Pendant des générations ils ont vieilli avec l'idée que l'arbre de la forêt était leur ennemi naturel, dont il fallait se débarrasser à tout prix; mais, dans leur propre intérêt, ils doivent voir, aujourd'hui, que le temps est venu d'oublier ces vieilles notions.

Le fait est que ce n'est plus une question de sentiment mais de nécessité. Le gaspillage de nos bois, qui date de loin, puisqu'en 1696 les hommes prévoyants attachaient déjà l'attention du gouvernement français, sur la nécessité de protéger le bois, ce gaspillage a produit les résultats inévitables que l'on devait en attendre. Commençons donc à planter des arbres-forestiers. Il y en a beaucoup qui n'ont même plus de bois de chauffage. Cette disette de bois a obligé plus d'un habitant à vendre le bien dont il avait hérité de ses ancêtres, et elle est responsable de l'émigration, d'un plus

grand nombre de nos compatriotes qu'on ne le croit généralement.

Il y a la terre n'est pas d'un prix trop élevé pour en consacrer une petite partie à la culture de bois; en Europe, où il y a beaucoup moins de terrain disponible, et où il y a beaucoup plus de valeur qu'ici, l'on plante, chaque année, les milliers d'arpents en arbres forestiers.

L'on me dira: "C'est bon pour les vieux pays, mais non pour un jeune pays comme le nôtre." La Nouvelle Zélande, les Colonies australiennes, les Indes Orientales même et l'Algérie (relativement à leur colonisation par les Européens) sont des pays plus jeunes que le nôtre, et cependant l'on y travaille sérieusement à planter les arbres-forestiers sur une grande échelle. Dans les Etats-Unis, le gouvernement fédéral et les gouvernements des différents Etats encouragent la culture des arbres-forestiers, au moyen de concessions de terres de récompenses en argent et d'exemption d'impôts; et des sociétés puissantes coopèrent avec énergie et libéralité à cette œuvre bienfaisante.

Le gouvernement du Canada a fait un pas dans la même voie, en offrant des concessions gratuites de terres à ceux qui planteront une certaine quantité d'arbres dans les prairies de l'Ouest; mais je crois qu'il faudra des mesures plus énergiques pour donner l'élan, — comme l'établissement de pépinières, où l'on pourra se procurer les jeunes arbres et la graine d'au moins une plantation, pour donner l'exemple, et démontrer d'une manière pratique que la culture des arbres forestiers est à la portée de tous.

(A continuer.)

Œuvre du patronage.

Les directeurs de l'œuvre du patronage accusent réception, avec la plus vive reconnaissance, de la magnifique somme de \$1,685. comme résultat net du Bazar tenu en faveur de l'œuvre du patronage en janvier dernier. Quand on songe au peu de temps que les dames ont eu pour préparer ce Bazar, on ne sait ce qu'il faut le plus admirer, ou de la prodigieuse activité et du dévouement de ces dames, ou de l'impérissable générosité des citoyens de Québec déjà si fortement mis à contribution dans les nombreux Bazaars qui se sont succédés tout l'automne.

L'œuvre du Patronage saisit cette occasion pour offrir en même temps ses plus sincères remerciements aux journaux, qui ont bien voulu publier gratuitement les annonces et les comptes rendus du Bazar; aux différentes sociétés ou associations qui ont, par leur présence en corps au Bazar, notablement contribué à son succès; aux artistes qui ont bien voulu organiser des soirées au bénéfice de l'œuvre, ainsi qu'aux citoyens qui ont généreusement prêté des salles à cet effet, à l'administration de la Police, qui s'est prêté avec tant de bienveillance et de courtoisie à maintenir l'ordre au besoin, enfin à toutes les personnes qui ont aidé au Bazar, soit par des dons en effets, soit par leurs généreuses contributions en argent.

Au nom des Directeurs, TH. E. HAMEL, Pr. Chapelain.

Chambre des Communes.

Débats parlementaires.

Ottawa, 27 février. — La Chambre s'ouvre à 3.15 heures.

Sir C. Tupper dépose à la Chambre les documents qui concernent le contrat de la section du chemin de fer du Pacifique qui va de Enory Bar à Port Moody.

BILLS PUBLICS.

Sir Beatty. — Pour étendre et amender l'acte qui concerne la Compagnie du cré dit foncier du Canada.

M. Arkell. — Projet de loi concernant la Compagnie formée pour la construction du Pont de Grand Ile.

M. Orton. — Acte au sujet de l'intérêt sur les prêts d'argent garantis au moyen d'hypothèques sur des propriétés foncières.

M. McCuaig. — Bill pour qu'à l'avenir les journaux dans le comté où ils sont publiés soient transmis par malle française.

M. Kilan souève une question d'ordre. Il prétend qu'un bill qui doit affaiblir le revenu ne doit pas être présenté par un député simplement.

Sir John A. MacDonald dit que sans connaître la teneur du projet de loi en question, il lui semble qu'il aurait dû être présenté par réclamation.

M. McCuaig retire son projet de loi.

M. McCarthy. — Acte pour permettre aux délinquants de comparaître comme témoins dans leur propre cause et en leur faveur.

BILLS PRIVÉS.

Un certain nombre de bills privés ont été présentés. Entr'autres: Acte pour incorporer la compagnie de lumière électrique Edison du Canada.

M. McCarthy. Réfère au comité des Bills Privés.

Acte pour réduire le capital actions de la Banque Ontario et pour en changer la valeur nominale et autres frais. Référé au Comité des Banques et du Commerce.

Acte pour incorporer la compagnie du Pont du Saut Ste Marie. Chemins de fer et Canaux.

Acte pour incorporer la compagnie du Pont du Richelieu. Chemins de fer et Canaux.

INTERPELLATIONS.

M. Grandbois demande si c'est l'intention du gouvernement de remplacer dans le cours de l'été prochain le pont de bois sur l'Intercolonial, à la Rivière du Loup, par un pont en fer.

Sir C. Tupper répond que non.

M. Williams demande si c'est l'intention du gouvernement d'amender l'acte de juridiction maritime dans Ontario, de manière à ce qu'il y ait plus d'expédition dans les affaires et à ce que les procédures pour le recouvrement des gages dans Ontario soient moins coûteuses pour les clients.

Sir John MacDonald dit que le gouvernement est entré à ce sujet en correspondance avec différents juges.

ADRESSES.

M. Fortier demande les rapports et documents etc, etc, concernant la nomination d'un juge dans le comté de Gaspé. A l'appui de sa motion, il fait voir combien le comté de Gaspé souffre depuis longtemps de l'inconvénient de n'avoir pas un juge résident chez lui. Il rappelle les efforts et le travail énergique de Sir George E. Cartier pour décentraliser l'administration de la justice dans la province de Québec.

Sir John MacDonald dit que le gouvernement est entré à ce sujet en correspondance avec différents juges.

L'honorable M. Burpee (St. Jean) demande que toutes les circulaires émises par le Département des Douanes au sujet de l'interprétation à donner aux différentes classes d'effets importés ainsi qu'au sujet de l'impôt à prélever sur ces marchandises, d'après le tarif depuis le 14 mars 1879 au premier février 1882.

Après l'ajournement, à 8 heures, l'honorable M. Anglin demande un état constatant le nombre de locomotives de l'Intercolonial qui sont actuellement en réparation.

Il dit que le rapport des officiers du département des chemins de fer et Canaux ne dit rien au sujet de l'état actuel du matériel roulant de l'Intercolonial.

M. Orton propose qu'un comité composé de messieurs Wallace (Northfolk) Irow, Sutherland, Coughlin, Gillies, White (Hasting) Benoit, B-charl, Plumb, Mac Donnell, Girouard (Kent) Hackett, Royal, Barnard et de lui-même soit chargé de se rendre compte de l'effet du tarif actuel sur les intérêts agricoles, dans la Puissance et de faire rapport.

Après discussion pour et contre, cette motion reste comme avis de motion, et la Chambre s'ajourne à 10.20 heures.

Depeches Telegraphiques.

Londres, 27 février. — Les membres du cabinet à leur retour d'une séance du Conseil à Windsor, aujourd'hui, ont été l'objet d'une ovation de la part de la foule.

Le Prince de Galles, à une assemblée des organisateurs de l'Exposition Internationale des Pêcheries qui doit avoir lieu à Londres en 1883, a dit qu'il espérait que le gouvernement américain saurait contri-

buer à cette exposition aussi généreusement qu'il l'avait fait pour l'exposition de Berlin.

Paris, 27 février. — Aux élections qui ont eu lieu hier pour deux sièges vacants au Sénat et 14 à la Chambre des députés, les républicains de toutes nuances l'ont emporté. Haentgens a été le seul Bonapartiste élu.

Paris 27 — Le général Law de Lauriston, descendant collatéral du fameux financier du XVIIIe siècle, est mort à Nantes.

On dit que M. Bontoux, de l'Union Générale, subira son procès le 4 du mois prochain.

Le traité de commerce franco anglais est entré dans une nouvelle phase. Les négociations à son sujet se feront plus facilement.

D'après une dépêche de Constantinople le vapeur russe Vesta desservant divers ports de mer Noire a été abordé par un vapeur anglais et a sombré. L'équipage et tous les passagers ont péri.

Le procès des personnes accusées d'avoir causé le désastre du Ring théâtre à Vienne, commencera le 2 Mai. Parmi les principaux accusés on cite MM. Newal, l'ex bourgmestre de la ville; Janner le directeur du théâtre et Lansteiner, le commissaire de police en chef. 226 témoins ont été assignés.

A TRAVERS LA VILLE.

Musical. — On peut se réserver des sièges chez M. Morgan, marchand de musique pour le concert de l'éminente pianiste Mme Rivé King.

Avis. — Nous invitons nos lecteurs à porter leur attention sur l'annonce que nous donnons plus loin, de M. J. N. Duquet, publiciste et agent général de publications canadiennes: il vient de recevoir de Paris une belle collection de livres.

Contrat important. — La maison R. R. Dobell & cie de cette ville vient d'être chargée par les autorités du Grand Tronc, d'approvisionner cette compagnie de chemin de fer de tout le bois qui lui sera nécessaire pendant l'année courante.

Il y a quelques semaines cette même maison obtenait un contrat tout aussi important pour le moins, de la part des autorités impériales.

Avis. — Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de M. Maxham que nous publions dans une autre colonne.

On demande immédiatement un dessinateur habile comme caricaturiste et un excellent graveur sur bois. S'adresser par lettre à L. N. Imprimerie de L'ÉLECTEUR.

Notre grande vente à réduction a eu un magnifique succès; plus de mille coupons d'étoffe à Robes ont été vendus dans l'espace d'une semaine. Il nous reste encore, 250 doz. de mouchoirs que nous avons réduits de nouveau; nous en avons à 5c 6c 7c 8c 9c 10c et 12c. Nous recevrons cette semaine, 5 caisses de nouveautés, et 3 caisses de magnifiques indiennes en coupons.

BRUNET & LAURENT, Enseigne de la Feuille d'Erables. 17 février 1882. — 3 mois.

Avis Commerciaux.

Nouvelle société. — Nous venons le plaisir de vous annoncer que nous venons de former une société pour l'importation et la vente des marchandises sèches, en détail. M. Joseph Bélanger sera associé à la Maison Jacques Cartier le premier d'Avril prochain. En conséquence de cette association, nous vendrons d'aujourd'hui au 20 Mars, à une réduction de 20 à 40 pour cent, afin de réduire notre assortiment qui est très considérable dans le moment et aussi pour faciliter le nouvel inventaire qui aura lieu à cette date pour la dite société.

Avis à ceux qui ont besoin d'acheter. On ne saurait trouver mieux qu'au magasin du bon marché. La réputation de cette maison est assez bien connue pour nous dispenser de tout commentaire; il nous suffit de dire que les acheteurs y trouveront toujours le plus grand assortiment de Marchandises sèches et toujours qu'un seul prix. La vente se fera argent comptant.

H. GAGNON & Cie HONORE GAGNON JOSEPH BELANGER

Les cas les plus intraitables de faiblesse, d'épuisement, d'impuissance et de toutes les maladies ou faiblesses qui concernent les organes génitaux sont guéris par la médecine magnétique de Mack. Voir l'annonce dans une autre colonne.

DECES Hier, après une douloureuse maladie soignée avec persévérance, M. Jacques Dufrenoy âgé de 80 ans Il laisse pour héritier sa petite épouse et plusieurs enfants et arrière petits enfants. Il sera inhumé à midi, mercredi à huit heures précises. Le convoi partira de la résidence de son fils, Joseph Dufrenoy, rue Saint-Jacques no 22 à 7 heures et trois quart pour l'Eglise des Sœurs de la Charité et de là à la cathédrale B. Inuit. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Le 27 lu courant à l'âge de 72 ans Sieur William D. Lebrasseur son service et sa sépulture auront lieu jeudi le 2 mars, le convoi partira de sa demeure no 62 rue Ste Marguerite St Roch à 9 a m Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Annonces nouvelles.

ENCAN DE MEUBLES

DE MENAGE, PAR OCT. LEMIEUX ET Cie. JEUDI LE 2 MARS

A la résidence privée 39 rue Lachepotière (PREMIER DU BON PASTEUR). Par Encan sera vendu jeudi le 2 mars à la résidence privée No 39 rue Lachepotière le mobilier de la mai on consistant en 2 meub. menu de Sable, de salle à diner, table, chaises, ustensiles de cuisine, poêle à trois étages et une grande quantité d'autres effets aussi environ cinq cordes de bois de chauffage. Comme cette personne part pour l'étranger tout sera vendu absolument sans réserve et livré immédiatement après la vente. La vente commencera à 11 heures précises. OCT. LEMIEUX & Cie. Encanteur 28 fév. 1882.

AVIS DE SOUMISSIONS.

Des soumissions seront reçues par le REV. M. O. PARADIS, Ptre, curé de Ste A. SELMS Cot Dorchester, pour des réparations au presbytère et à la sacristie, la construction d'une chapelle au bout de la sacristie, d'une chapelle mortuaire et d'un nouveau clocher sur l'Eglise. Les plans et devis seront visibles chez L'ARCHITECTE SOUSSIGNE, où l'on pourra se procurer tous les renseignements nécessaires. On ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions, et on se réserve le droit de retrancher ou de changer certains travaux mentionnés dans les spécifications. D. OUELLET Architecte 85 Rue d'Algonquin. Québec 28 Février 1882.—2, 4, 7, 9.

ENCANS

PAR A. J. MAXHAM & Cie.

Vente d'effets de Commerce. CONSISTANT EN

- Thés de nouvelle récolte, Sucres, Sirop et Melasses, Fruits des dernières récoltes, Noix et Amandes, Riz, Cafés, Vins, Liqueurs, Tabacs, Huile de Charbon, Etc., Etc.

SERONT MIS A L'ENCHERE

MERCREDI, PROCHAIN LE 1er MARS

AUX MAGASIN DE

MM. GIBB LAID & Cie.,

QUAIS GIBB.

— THÉS — 1,500 boîtes de Thés de nouvelle récolte, de leur propre importation, comprenant Thés de Japon (choisis non colorés), Médium, Coïgous et Souchoos de choix, H'ssons et Twankays Hyson et Twankays de toute espèce.

SUCRES Blancs de Porto-Rico et Barbades, Jaune raffinés, Granulés et en Pain.

MELASSES Blanches de Barbades et Trinidad.

CAFES, Sac de café de Jamaïque, Penbert Ceylon, et Gouvernement de Java.

— AINSI QUE — Sacs de Café de Ceara et Rio arrivés dernièrement du Brésil par vapeur, via Halifax.

RIZ. Le plus beau Riz de Rangoon et d'Arracan, en sacs, demi-sacs, quart de sacs et huitième de sacs.

TABACS. Mulds et sacs de Tabacs jaunes et noirs.

HUILE DE CHARBON Barils de la plus belle huile dite Silver Star.

Gin De Knyper, Toddy, de Walker, Esprits de vin et Rye extra, eau de vie de Jules Robin et autres. Vins rouges et blancs de Terrage, marque Guille's Brand. Vins blancs Coill, Ingham, et de Terrage pouvant servir de vins de messe. Enfin un assortiment général d'épicerie de tous pays. La vente commencera à UNE HEURE et demie précises. A. J. MAXHAM & Cie. A. & B. 28 fév. 1882.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC } Cour de Circuit  
District de Québec  
Dans ADELÉ GINGRAS & VIE  
Demandeur,  
No. 3-67  
ANTOINÉ BAKER  
Défendeur  
En vertu d'un pluriès bref fieri iudicis de  
bonis maris en cette cause, les héritiers et  
le dit défendeur assistés en cette cause sur  
vint à dix heures du matin le jour de la  
procès à dix heures du matin et a été dit jour  
sur le ma ché Montcalm et la cause de cause  
par moi sousigné, les dits héritiers assistés  
ou au moins à la cour.  
H. P. LAVOIE,  
H. C. S.  
28 février 1882.—11

**Commis demandé**  
Un bon Commis ayant de l'expérience dans  
le commerce de détail, sachant l'anglais et  
le français, et un peu de des livres, ira vers de  
l'emploi, en prédisant de bons certificats,  
chez  
J. B. MARTEL & Cie  
Coin des rues du Font  
et St François, St Roch  
Québec 28 fév.—3 L.

**Salle Jacques-Cartier.**  
—0000—  
**LUNDI, LE 6 MARS, 1882.**  
—0000—

**Une Seule Représentation**  
EXTRAORDINAIRE.  
—0000—  
IMMENSE SUCCES A  
**PARIS NEW-YORK, MONTREAL.**  
—0000—  
GRANDE NOUVEAUTE PARISIENNE

**LA BOITE A SURPRISE.**  
OU LE THEATRE MIGNON  
—0000—  
**REVUE EN HUIT TABLEAUX**  
—0000—  
DISTRIBUTION DES TABLEAUX  
1er—  
**LA GRANDE DUCHESSE**  
—0000—  
2em  
**Chailier Le Bossu Parisien.**  
—0000—  
3em  
**LE JOUEUR D'ORGUE.**  
—0000—  
4em  
**Les Cochers de Fiacre.**  
—0000—  
5em  
**LES ANES DE MONTMORENGY.**  
—0000—  
6em  
**UN GOMMEUX.**  
—0000—  
7em  
**LE PETIT FAUST.**  
—0000—  
8em  
**M. & Mme DENIS.**  
—0000—  
PRIX DES PLACES,  
Galeries 15 cents Parterre 25 cents  
Première 35 cents.

**AGENCE DE LIVRES, JOURNEAUX, ETC.**  
223 RUE SAINT-JEAN.  
**J. N. DUQUET,**  
Publiciste et agent general  
Publications Canadiennes, Américaines  
et Européennes.  
On peut voir les échantillons de plus de 27  
ouvrages différents ainsi que le catalogue, à sa  
résidence, 223, rue et faubourg St Jean.  
M. Duquet vient de recevoir une belle  
collection de livres de Paris. Une visite est  
sollicitée.  
28 fév. 1882.—1m

**CONTRE AVIS.**  
A cause de certaines circonstances impré-  
vues, qui m'ont empêché de me rendre à  
BASSARÉ, Québec, pour plus longtemps  
qu'il n'est permis, il informe sa nombreuse  
clientèle qu'il continuera son commerce jus-  
qu'à nouvel avis.  
I attend un assortiment complet de Méde-  
cines françaises.  
28 février 1882.

**Soumissions pour Stock.**  
Des soumissions pour la vente de Stock de  
Mine Alex. Moreau, modifiée, seront reçues  
au bureau de Jos Hamel et Frères d'hui à  
lundi le 6 mars 1882  
On pourra voir l'inventaire en s'adressant à  
eux.  
Termes. Argent comptant, ou billet ap-  
rouvé.  
28 février 1882.—5j

**Perdu.**  
Samedi soir, sur la rue St Joseph depuis la  
rue Saint-Jacques, un porte-monnaie  
contenant une certaine somme d'argent. Une  
récompense de \$2.00 est promise à la personne  
qui le rapportera à ce bureau.

**BAZAR**  
En faveur du Sanctuaire de N. Dame  
de Lourdes de St Sauveur avec l'ap-  
probation de Mgr l'archevêque de Québec.  
**19 JUIN, 1882**  
DANS LA SALLE DE  
**NOTRE-DAME DE LOURDES**  
**ST SAUVEUR.**  
DAMES PRESIDENTES DES TABLES:  
Table N.-D. de Lourdes Dame L. Marsau.  
St J. Baptiste Dmes Moffat et L. Marois  
St Patrick Dames S. Smith  
St Joseph " Fra Kirouack  
Ste Famille " F. Fortin  
Des enfants de Marie Dlle Zoé Petit  
St Vincent de Paul Dme Frs Martineau  
Du Sacré-Coeur " Jos Lafrance  
De rafraî- Dames Hon. J. Elle Gingras  
chissement Kdouard Dolbec et  
Théodore Tremblay  
27 février 1882.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC } Cour de Circuit  
District de Beauce }  
Siégeant à St Joseph  
de la Beauce.  
**JOSEPH ELZEAR FORTIER, Ecr.,**  
De la cité de Québec, dans le district de Qué-  
bec, médecin, et maintenant inspecteur de  
Licences pour le district de Québec.  
Demandeur,  
No. 1810  
**HENRI SIMARD Cult.**  
Cl devant de la paroisse de St Victor de Tring  
et maintenant demeurant à Manchester,  
dans le New-Hampshire, l'un des Etats-  
Unis de l'Amérique du Nord.  
Défendeur.  
Séance en vacance, devant le greffier.  
**Le vingtième jour de février mil  
huit cent quatre-vingt-deux.**  
Vu qu'il appert par le retrair de l'huissier  
F. X. Gagné sur le bref de sommation émané  
en cette cause que le défendeur a laissé son  
domicile dans la Province de Québec, et qu'il  
ne peut être trouvé dans le district de Beauce  
mais qu'il y possède des immeubles, il est or-  
donné sur requête du demandeur, par son  
Procureur M. Erasme Brunet, que par un  
avertissement à être publié deux fois en lan-  
gue française dans L'ELECTEUR et deux fois  
en langue anglaise dans le Québec Daily  
Mercury, deux papiers-nouvelles publiés dans  
la cité de Québec, le dit défendeur soit notifié  
de comparaître devant cette cour et répondre  
à l'action en cette cause sous deux mois à  
compter de la dernière publication du dit  
avertissement, et à défaut par lui de ce faire  
dans le dit délai il sera permis au demandeur  
de procéder à l'exécution de la dette du défendeur  
comme dans une cause par défaut.  
Signé Z. VEZINA  
G. C. C.  
Vraies copie Z. VEZINA  
G. C. C.  
27 fév. 1882

**SOCIÉTÉ DE**  
**Prets et placements de Québec**  
(Incorporée par acte du Parlement)  
**ARGENT A PRETER.**  
Cette Société a toujours en caisse des argent  
qu'elle prête à des conditions les plus avan-  
tageuses.  
Les prêts sont faits pour une période variant  
de six mois à dix ans, et se rembour-  
sent en totalité et intérêt, tous les mois, tous  
les six mois.  
La société prête par sommes de \$100 et plus.  
Les emprunteurs n'ont aucune commission  
à payer.  
La Société a actuellement quelques proprié-  
tés à vendre.  
Pour toute information, s'adresser au Bu-  
reau de la Société, No 13, Rue St Jacques.  
**ROBT LAROCHE**  
Sec.-Trés.  
25 février 1882.—1a

**AVIS PUBLIC.**  
EST par les présents donné qu'application  
doit être faite à la Législature de Québec, à  
sa prochaine session par la société Ecclésiasti-  
que du Diocèse de Québec, pour un acte  
amendant la loi concernant l'administration  
du Fonds de dotation Paroissial.  
17 fév. 1882.

**AVIS.**  
L'Assemblée générale annuelle des membres  
de l'Institut de St Joseph sera tenue le  
samedi 2 mars prochain à 8 heures, au  
local de l'Institut, 13 rue St-Joseph à sept  
heures et demi, au lieu ordinaire.  
N. B.—Pour être élu conseiller d'Institut  
il faut être membre actif depuis un an au  
moins, et avoir payé sa contribution, et pour  
voir d'autre chose à ce propos s'adresser à  
l'Institut, 13 rue St-Joseph, le samedi  
prochain, et avoir payé sa contribution.  
Par ordre,  
**JOSEPH DUBÉ**  
Secrétaire.  
Québec 17 février 1882.

**POUR LE CARÉME.**  
**LES CELEBRES BIÈRE**  
— ET —  
**PORTER LABATT,**  
**DE LONDON OUL.**  
Sont fabriqués avec le meilleur et le plus pur  
**HUBON ET ORGE**  
Tel que certifié par les analyses les plus hau-  
tes autorités médicales ainsi que par les prix  
suivants remportés à  
**Exhibitions Universelles.**  
SAVOIR:  
1er Prix et Diplôme, Philadelphie 1876.  
1er Prix, Australie 1877, et à Paris 1878  
1er Prix (Médaille d'Or).

Le public est prié de faire attention  
aux étiquettes et de qualité infé-  
rieure vendues en substitution aux Célèbres.  
**BIÈRE ET PORTER LABATT**  
**DE LONDRES**  
**N. Y. MONTREUIL,**  
SEUL AGENT  
179, RUE ST. PAUL.  
19 fév. 1882.—5s

**A Louer**  
**A LA RIVIERE DU LOUP (en bas)**  
Le magnifique poste de commerce situé à  
Fraserville, si avantageusement connu, au-  
trefois occupé par M. P. T. Desjardis.  
Contenant un magasin spacieux bien fini,  
et des plus convenables pour un commerce gé-  
néral ou une ligne particulière.  
Un magnifique logement de 15 apparte-  
ments, pourvu de toutes les commodités d'une  
résidence de 1ère classe.  
Avec hangar à trois étages, écuries, remise,  
jardins, vergers etc., possession au 1er mai.  
Pour plus amples détails s'adresser à  
M. CHARLES ROY,  
Marchand de charbonnes  
Coin des rues Sous-le-Fort et  
Notre-Dame, Québec.  
N. B. Ou sur les lieux, au magasin de  
M. C. P. BERGERON,  
Fraserville.  
8 fév. 1882.

**AVIS.**  
LA FABRIQUE DE ST ROCH, recevra des  
soumissions jusqu'au 20 MARS prochain,  
pour l'achat, ou location de ce magnifique ter-  
rain, bien connu sous le nom d'ancien Ci-  
metière de St Roch, situé entre les rues St  
Joseph, St François, Caron et Dorchester, et  
contenant plus de 56,000 pieds en superficie.  
Les soumissions devront être adressées à  
M. Jean Allard, marchand en exercice, rue  
St Joseph No. 147, de qui l'on pourra avoir  
toutes les infos à tous les besoins.  
La fabrique ne s'engage pas à accepter la  
soumission la plus élevée, ni aucune d'elle.  
Québec, 22 février 1882.—1ms.

**Commis Demandés.**  
Un bon commis ayant servi deux ou trois  
ans dans le commerce d'épicerie et un second  
commis ayant été employé un ou deux ans  
dans le même commerce, sachant le français  
et l'anglais, aussi un homme qui pourrait s'en-  
dendre utile pour la vente des effets du han-  
dard et le volageur au deho. Il devra être  
muni de bonnes recommandations. Inutile  
de se présenter si on n'a pas de bonnes récom-  
mendations.  
F. X. GRENIER,  
Marchand-Epicier  
91-95, Rue du Pont St Roch.  
24 fév. 1882.—no.

**Soumissions Demandées.**  
DES soumissions seront reçues jusqu'à  
SAMEDI, le 4 MARS prochain, pour la  
Construction de deux Maisons  
en pierre bosselée  
avec balustrade en pierre de taille, etc., situés  
sur la rue St Jean, près de l'église.  
Les plans et spécifications seront visibles au  
No 23, rue d'Alouillon, chez M. O. Pageau,  
à huit heures, tous les jours, de 9 heures à 4 hrs  
p. m.  
On ne s'engage à accepter la plus basse ni  
aucune des soumissions.  
**L. J. DEMERS ET FRÈRE**  
Éditeurs de "Canadien"  
24 février 1882.—1s

**Maison à vendre.**  
**A ST. ROMUALD,**  
Une magnifique MAISON en pierre à deux  
étages de 36 sur 40 pieds, avec Magasin et  
Hotel situés sur un des plus beaux postes de  
la place.  
S'adresser à  
**THEODULE REGIN,**  
St Romuald.  
Québec, 21 février.—8j.

**Commis Demandés.**  
On demande pour le mois de mai trois com-  
mis, ayant de l'expérience dans le commerce  
d'épicerie.  
**DUBEAU & PROVOST,**  
Rue de la Couronne.  
24 février 1882.—8j

**CHEMIN DE FER**  
**Quebec Central.**  
ARRANGEMENTS D'HIVER  
A PARTIR DE  
**LUNDI, LE 9 JANVIER 1882**  
Les convois circuleront comme suit:  
Expres partant de St-Joseph à 8 15 a m  
" arrivant à Jone de Beauce 1 15 p m  
" " Lévis 3 15 p m  
" " Trév. de Québec 3 30 p m  
" partira de " 11 30 a m  
" " Lévis 12 00 m di  
" arrivant Jone de Beauce 2 00 p m  
" Sherbrooke 7 00 p m  
Mix- partira de Sherbrooke 7 00 a m  
" arrivant à Jone de Beauce 8 40 p m  
" partira de Jone de Beauce 6 50 p m  
" arrivant à St-Joseph 8 00 p m

CONVOI LOCAL ENTRE ST. JOSEPH ET  
LÉVIS.  
Partira de S. Joseph 6 00 a m  
Arrivant à Lévis 9 30 a m  
Partira de Lévis 4 30 p m  
Arrivant à St. Joseph 8 00 p m  
Les convois marchent sur le temps de Mont-  
réal.  
Le convoi spécial des marchés partant de  
St Joseph pour Québec, les vendredis, n'exis-  
te plus.  
Le QUEBEC CENTRAL est le seul chemin  
de fer qui conduise aux célèbres mines d'or de  
la Chaudière. Il est en même temps le che-  
min le plus direct qu'il y ait entre Québec et  
Boston et les principales pièces de la Nou-  
velle-Angleterre.  
Les passagers partant par express à midi  
arriveront via le chemin de fer du Massachu-  
setts, à Newport à 9 40 heures P. M. et à Boston  
à 8.30 heures, le lendemain matin.

J. B. WOODWARD,  
Gérant-général.  
LEVE & ALDEN, agents de billets, vis-à-  
vis l'hôtel St Louis,  
7 janvier 1882.

**A Vendre.**  
A des conditions des plus avantageuses,  
une splendide résidence privée située Avenue  
des Erables.  
S'adresser à  
**A. TH. J. LEVASSEUR,**  
Notaire,  
17 fév. 1882.

**Maisons et emplacements à**  
**VENDRE.**  
Ces belles maisons en briques, de première  
classe situées sur le chemin de la Petite Ri-  
vière, près des chaudières U. baines.  
Aussi des emplacements à des conditions  
faciles.  
N. B. Les propriétaires ayant fait des arran-  
gements avec la compagnie du chemin de fer  
de Lac St Jean, les acheteurs, locataires de  
ces propriétés, se servant de l'ancien tracé du  
chemin de fer de Gosford n'auront pas à  
payer de barrières.  
**A. J. AUGER,**  
108 Rue St Pierre Québec.  
1 fév 1882.—1ms

(Venant de paraître)  
**MGR DE SAINT-VALIER**  
ET  
**L'HOPITAL GÉNÉRAL DE QUÉBEC**  
Histoire—Traditions—Biographies.  
**GRAND VOLUME**  
In Octavo Royal de plus de 700 pages.  
AVEC PORTRAITS  
Chaque exemplaire broché.....\$2.50  
L'ouvrage sera envoyé par la maille franc  
de port à toutes les personnes qui en feront  
parvenir le prix à  
**L'HOPITAL GÉNÉRAL DE QUÉBEC,**  
ou à  
**M. J. N. DUQUET,**  
Seul agent pour le Canada,  
223, rue St Jean Québec  
6 fév. 1882

**J. H. E. PLAMONDON & Cie.**  
**246, RUE SAINT-JOSEPH**  
**ST ROCH QUÉBEC.**  
Seuls agents pour les véritables ma-  
chines à coudre.  
**WHEELER & WILSON,**  
Compagnie de LAWLOR,  
" HOWE,  
WHITT SINGER WENZER WILSON  
RAYMOND Machine pour tricoter.  
**Gare aux faux agents**  
**TIPP, SHANK DE BOIS,**  
**BOYAUX POUR ENGIN.**  
Toutes réparations exécutées avec soin.  
Billets de chemin de fer pour toute la nou-  
velle Angleterre, Boston et New-York.  
13 fév. 1882.—3ms

**Commis Demandés.**  
On demande pour le mois de mai trois com-  
mis, ayant de l'expérience dans le commerce  
d'épicerie.  
**DUBEAU & PROVOST,**  
Rue de la Couronne.  
24 février 1882.—8j

**Commis Demandés.**  
On demande pour le mois de mai trois com-  
mis, ayant de l'expérience dans le commerce  
d'épicerie.  
**DUBEAU & PROVOST,**  
Rue de la Couronne.  
24 février 1882.—8j

**A Vendre ou à Louer.**  
L'Hotel Union, rue du Palais, vis-à-vis  
l'Hotel de la Bourse, situé sur la  
rue St-Joseph, est à louer ou à vendre  
à l'année ou à long terme. Possession à  
volonté. S'adresser à  
**L. P. BURROUGHS**  
Avocat  
Rue St-Joseph Québec.  
24 fév. 1882.

**AUGUSTE PACAUD,**  
AVOCAT.  
St Joseph Beauce.  
30 septembre 1881.—

**DEPOT**  
DE LA CELEBRE  
**EMULSION PUTTNER**  
Contre la Consommation  
AU  
**DISPENSARE DE ST. ROCH.**

Cette émulsion jouit de la plus haute répu-  
tation dans le public et parmi les médecins.  
Elle est aussi employée pour toutes les ma-  
ladies toiles que scrofules, épuisement nerveux  
anxiété mentale, fatigue du cerveau, affection  
des bronches et de la gorge, asthme, coquelu-  
che, maladies des femmes et des enfants et  
beaucoup d'autres, pour lesquelles l'huile de  
foie de morue et les hypophosphites sont  
hautement et justement appréciées, non-seu-  
lement par les médecins, mais encore par  
le public en général.  
VENANT DIRECTEMENT DE PARIS.  
**POUDRES POUR LA TOILETTE,**  
**SAVONS PARFUMES, CHOISIS.**  
Provenant des meilleures maisons de Paris.  
Aussi en réception,  
**L'HUILE ST. JACOB**  
Le grand remède Allemand, contre  
le rhumatisme.

**SIROP DE MERISIER COMPOSE**  
EN VENTE AU  
**DISPENSARE DE ST. ROCH.**  
**JULES C. DORION,**  
Chimiste et Droguiste.  
116, RUE ST. JOSEPH.  
27 oct. 1881

**J. A. TH. LE VASSEUR,**  
NOTAIRE.  
Commissaire pour recevoir des  
affidavits pour la Cour Supé-  
rieure et la Cour de Cir-  
cuit, District de  
Québec  
Agent d'immeubles et de placements.  
S'occupe de la rédaction à bas prix de toute  
espèce de documents notariaux, sous-seing-  
privé, requêtes, etc. etc.  
Argent à prêter sur garantie hypothécaire,  
ainsi que sur billets promissaires.  
Bureau : No 26, Rue St Pierre,  
Basse-Ville,  
J. A. TH. LE VASSEUR, N. P.  
7 oct 1881.—8ms

**A vendre.**  
La Goëlette des Pilotes No. 2, " Sir E. P.  
Taché " avec tous ses agrès (tout excepté). La  
dite Goëlette est actuellement au quartier  
d'hiver au chantier de M. Marquis à St. Jo-  
seph de Lévis.  
S'adresser pour information au Bureau des  
Pilotes, à Québec, ou à M. AUGUSTE DES-  
PRES, l'un des directeurs résidant à St. Jo-  
seph, quartier Lauzon.  
13 janv.

**Foin à Vendre.**  
S'adresser à E. L. Caron M. P. F. Louiseville  
toute demande sera promptement exécutée  
parche n. Q. M. O. & O. R.  
Québec, 13 fév 1882.

**FLEURS SECHES**  
IMMORTELLES.  
Il sousigné vient de recevoir son impor-  
tation annuelle de  
**FLEURS SECHES DE LA PRUSSE**  
comprisant BOUQUETS,  
COURONNES,  
VERDURES,  
CROIX,  
PANIERS ET  
MOUSSE VERTE EN PAQUETS,  
COURONNES ET CROIX  
Pour décorations funèbres.  
La plus considérable et la plus belle col-  
lection de fleurs sèches jamais importée en  
cette ville.  
UNE VISITE EST SOLLICITEE.  
**J. J. VELDON,**  
Pharmacien,  
Enseigne du Pilote,  
122 Rue St-Joseph

Chemin de fer Q. M. O. & O. Changement d'Heures.

A PARTIE DE LUNDI 2 JANVIER 1882

Table of train schedules with columns for departure/arrival times and destinations like Ottawa, Québec, St-Jérôme.

Service local entre Aymer, Hull et Ottawa. Tous les Trains de Passagers sont pourvus de Chais-Palais le jour et de Chais-Lit-toir la nuit.

ESSAYEZ

BALANCE IMPERIALE

P. J. COLLINS, La meilleure et la plus en usage

M. P. J. Collins manufacture ses balances ful-mémes, loi à Québec et n'ayant pas de droit d'importation à payer il peut les vendre à beaucoup meilleur marché que les autres.

QUINA LAROCHE ELIXIR VINEUX. Médaille d'OR, etc. 16,600'. À LAROCHE. Contre le manque de force, affections de l'estomac, fièvres invétérées, etc.

LARUE ET PACAUD VOCATS. Bureau: 10 rue Donnacona (près les Ursulines) Haute-Ville, Québec.

DOUINE & TOLO PAINZARD. Bronchites, Grippe, Toux sèches, Rhinites, Rhumes. La boîte 1 fr. 25 c. 22 & 15, R. Drouot, PARIS.

Seul dépôt chez M. Brassart, Professeur notariale diplômé rue St-Joseph no 25 St-Roch, de Québec, Québec, 21 mars 1881: -6

PIANOS "KNABE DE CONCERT, GRANDS et SEMI-GRANDS, Carres et droits.

Ces instruments ont été devant le public connoisseur, depuis bientôt CINQUANTE (50) ANS, et ont obtenu l'EXCELLENCE SEULE, ils ont obtenu une PRE-EMINENCE NON-ACHETÉE qui en font les PREMIERS PIANOS DU MONDE pour le son, la touche, la main-d'œuvre et la DURABILITÉ.

BERNARD & ALLAIRE.

Aussi les célèbres Pianos WEBER & Co, NEWCOMBE & Co, DOMINION PIANO & Co, Geo. W. WEBER, STEVENSON & Co, BEHRING & Co.

BERNARD & ALLAIRE, 6, rue de la Fabrique, QUÉBEC.

Machine à Coudre de renom.

WILLIAMS SINGER OPPELTONS, WILSON, OSCILLATING SHUTTLE, WHEELER & WILSON, WHITE, etc., Conditions, payables par versements.

LIGNE ALL A CANADIENNES et des ETATS-UNIS 1881 Arrangements d'Hiver 1882

Les lignes de cette compagnie se composent des vapeurs en fer à double engins suivants construits sur la Clyde. Ils contiennent des compartiments à l'épreuve de l'eau, sont surs pour la force, la rapidité et le confort.

Table listing ship names, tonnages, and commanders for various routes like Parisian, Sardinian, Polynesian, etc.

DE LA MAILLE DE LIVERPOOL

Table listing ship names and departure dates for routes to Halifax, St-John, etc.

LIGNE DE GLASGOW.

Durant la saison d'hiver un vapeur partira chaque semaine de GLASGOW pour BOSTON ou PORTLAND, via Halifax et St-John.



Voici Madame le vrai Siroop de Mérisier Composé de ALB. C. DIONNE c'est le seul remède qui peut vous guérir de ce rhume et de cette toux mortelle.

PATENTE MACK'S MAGNETIC MEDICINE.

Nous continuons à agir comme Solliciteurs de Patentes d'Oppositions, de Marque de Commerce, de droits d'auteurs, etc. pour les Etats-Unis, le Canada, Cuba, l'Angleterre, la France, l'Allemagne, etc.



E. JACOT

IMPORTATEUR DE MONTRES ET DE BIJOUTERIES. Desire attirer l'attention de l'honorable client sur les nouveautés qu'il vient de recevoir dans ce genre de commerce.



Alimen nutritif du cerveau et nerfs. Est un remède sûr, prompt, et efficace pour affections nerveuses, dans toutes leurs phases, faiblesse de mémoire, impuissance du cerveau.

AUX AMATEURS DE BONS CIGARES

CIGARES DE LA HAVANE CIGARES MEXICAINS, CIGARES ALLEMAN. 10,000 Partagas Les Tres Reunidas 5,000 de Flor de Tabaco 5,000 Opera Reina (Visa a la Reina)

ETHEL

PAR LE MARQUIS DE CUSTINE CHAPITRE XV.

Ces mystères s'éclairciront, peut-être, par la suite de cette histoire. A la fin du jour, Gaston s'approcha d'Ethel, et lui dit à peu près ceci: Vos affaires se prolongent; le délai obtenu en votre faveur retarde de quelques mois l'issue du procès; d'ici là, que nous restions en Angleterre ou que nous vivions à Paris, peu importe, puisque nous ne faisons rien à cette affaire, et que notre intervention se réduit à répondre aux lettres qu'on nous écrit d'ailleurs la saison s'avance, il est temps que je retourne en France; et si

cela vous convient je vous mènerai à Paris, près de votre sœur. "Je voulais vous demander de prendre ce parti: me rendre auprès de ma sœur est la seule ressource qui me reste: je n'ai pas le choix. "Le marquis de Broadlands est déjà parti pour Paris," dit Gaston avec une indifférence mal affectée; car, dès que la jaquette était en jeu, il retombait dans toute la sincérité, c'est-à-dire dans toute la maladresse de sa passion. "Je le crois," répliqua Ethel, qui n'en savait rien. Un serpent au cœur n'aurait pas causé à Gaston une douleur plus aigue. "Partons donc; mais quand? "Quand vous voudrez. "Ah! le quand vous voudrez arrête tout." Ethel ne répondit rien. "Eh bien, puisque c'est quand je voudrai, reprit Gaston avec humeur, je ne fixerai pas encore le jour. Le printemps n'a pas été

beau, l'été non plus; l'automne est superbe: je veux vous montrer les plus beaux sites de ce pays avant de le quitter. Nous irons demain à Malvern; voulez-vous faire cette course? "Comme vous voudrez. "C'est bien: nous partirons à huit heures, si cela vous convient. "Très bien. "Bonsoir. "Bonsoir." CHAPITRE XVI. Le lendemain, par une fraîche matinée du mois d'octobre, Ethel et Gaston montèrent en cabanon découvert, suivis de deux grooms à cheval. Gaston menait, mais souvent il remettait les rênes aux mains d'Ethel, dont il admirait le coup d'œil sûr, prompt, l'adresse et l'intrépidité. Tous deux seuls dans leur voiture, ils pouvaient causer sans être entendus, mais ni elle ni lui n'étaient d'humeur à profiter de cette liberté.

Ils apprendront du temps, de la vie, peut-être de la mort, que c'est un crime que de perdre une occasion d'échanger ses idées et ses sentiments avec une âme dont la tige est accordée sur la nôtre. Le miracle de la destinée humaine, le mystère de l'amour révélé à deux cœurs en même temps était accompli pour eux... et perdu! La faute cette fois n'en était pas à Gaston. Il comprenait toute la solennité de ce jour d'adieu. C'était bien dire adieu à Ethel que de la faire sortir de leur retraite: il avait beau se jeter dans le monde avec elle; à Paris, on est toujours seul; c'est la partie du vol des âmes qui fait le lieu de deux individus; et l'âme n'entre pas dans les salons. Voilà ce que Gaston se disait tout bas, tant les leçons du colonel lui paraissaient contraires aux vrais intérêts de sa passion. Oh! inconséquence de la passion! Un jaloux mener dans le monde la femme qu'il aime! C'est que ja-

mais l'amour n'est pur d'alliage: si l'amour de Gaston n'était que de l'amour, il serait moins imprudent, plus conséquent; mais Gaston, hésitant sans cesse entre la vanité et la sensibilité, n'accordait ce qu'il doit ni à l'une ni à l'autre. Cette fois, c'était l'amour-propre qui avenglait l'amour. Ethel était trop jeune, trop ignorante pour rien comprendre; elle pressentait tout cependant; mais ce pressentiment vague était perdu pour le bonheur de Gaston. Neanmoins les idées de Gaston et les instincts d'Ethel cédèrent bientôt à la bienfaisante influence d'une contrée où la nature est douce, cultivée, mais où l'aspect des sites est assez agreste encore pour faire oublier la vie factice du monde. (A continuer.)